



ÉNONCÉ DE POSITION DE LA
FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL (FOHM)
PRÉSENTÉ À L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL
RELATIVEMENT AU PROJET DE CONSTRUCTION DOMICILIAIRE
MIEUX CONNU SOUS LE NOM DE PORTE STE-MARIE

Montréal, le 9 janvier 2004

La Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) est une organisation regroupant 70 OSBL d'habitation répartis sur l'île de Montréal et représentant près de 5000 locataires.

Depuis sa fondation, la FOHM a toujours voulu se déclarer solidaire des besoins de la population de la ville de Montréal en matière de logement social. Cette population complexe et diversifiée exprime des besoins qui reflètent cette complexité et cette diversité. La nécessité de favoriser un plus grand échange entre ces populations et la nécessité pour tous d'avoir conscience de la diversité montréalaise ne sont plus à démontrer.

Aussi, la FOHM salue les débats issus de chaque arrondissement, visant à donner aux populations les constituant, un visage approprié et respectueux de leurs réalités.

L'arrondissement Ville-Marie se démarque par son caractère tout à fait unique, puisqu'il regroupe notamment le centre-ville de Montréal, cœur de l'activité économique du Québec et de Montréal en particulier, mais aussi, plus à l'est, les quartiers St-Jacques et Ste-Marie, un milieu de vie pour une population généralement pauvre et défavorisée.

Le Centre-Sud constitue un quartier de cet arrondissement où se concentre cette population pauvre et défavorisée. Ceci explique aussi le fait qu'une proportion significative de logements sociaux et plus particulièrement de la tenure OSBL, à Montréal, se retrouve dans ce secteur.

Dans ce contexte, le besoin d'une plus grande mixité sociale est nécessaire, d'où la pertinence du projet de construction domiciliaire mieux connu sous le nom de Porte Ste-Marie.

Toutefois, de manière à maintenir cette mixité sociale, un projet comme celui-ci n'a de sens que si des moyens concrets sont assurés pour permettre à la population du quartier de pouvoir continuer à y résider après la construction d'un projet qui contribuera à stimuler à la hausse les valeurs des propriétés du quartier. L'embourgeoisement à cette échelle n'est pas plus souhaitable que la ghettoïsation. Si le fragile équilibre de la mixité sociale est négligé, la tranche pauvre et défavorisée de cette population sera contrainte de quitter le quartier et de trouver un autre lieu de résidence, ce qui ne ferait que déplacer le problème de la pauvreté et de l'isolement.

Il est important de remarquer que les organismes consacrés au logement social, dont la FOHM, cherchent à s'inscrire dans une dynamique de solution à long terme à ces problématiques complexes et exigeantes, qui nécessitent la participation de tous à leur solution.

Dans ce contexte, la FOHM se déclare solidaire de ses partenaires en matière de logement social, notamment la Fédération des Coopératives d'habitation inter municipale de Montréal (FÉCHIMM) et Alerte Centre-Sud qui réclament qu'une

Proportion de 40% de logements sociaux soit assurée dans le complexe de Porte Ste-Marie, au nom de l'établissement d'une plus grande mixité sociale et d'un juste retour des choses dans un quartier où les pauvres ont été plus souvent qu'à leur tour, évincés de leurs demeures que l'on souhaitait convertir pour les besoins de l'industrie ou de l'immobilier haut de gamme. L'objectif de cette opinion consiste notamment à réunir les conditions qui permettent de briser le cercle vicieux de la pauvreté et de l'isolement et de rétablir un juste équilibre entre l'offre de logement à coûts abordables et la demande sans cesse croissante.

Aussi, la FOHM espère-t-elle que cet appel sera entendu et que cet exercice de consultation éclairera les décideurs politiques municipaux de la nécessité de tenir compte des représentations des organismes prônant le logement social, qui expriment les besoins de la population la plus vulnérable du Centre-Sud.